

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Commission « développement économique et urbanisme »

séance du 15 juin 2009
séance du 5 juin 2009

29 Enquête publique – Société VYGON - Parc Alata - à Verneuil en Halatte – avis du conseil municipal

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes, BOUKHELIF, KOUACHI, M. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, M. SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Maires-adjointe & Maires-adjoints :**

Mme BASMAISON

Pouvoir à : M. KCHOK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL

Pouvoir à : M. SZPIRKO

Mme OYONO

Pouvoir à : M. MONTES

Mme BARBETTE

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

M. MACHU

Pouvoir à : M. SEGUIN

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents 34

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Paul LEGRAND, maire-adjoint, expose :

La société VYGON exploite un établissement situé sur le parc Alata à Verneuil en Halatte, spécialisé dans la réception, le stockage, la préparation et l'expédition de produits pharmaceutiques. L'établissement compte 35 salariés.

En vue d'augmenter et d'améliorer ses capacités de stockage, l'établissement projette d'agrandir son entrepôt de stockage, ce qui constitue une modification notable compte tenu des futures surfaces à créer.

L'entrepôt de stockage est constitué actuellement de deux cellules de stockage de 4 400 m² chacune. Le projet prévoit la construction d'une troisième cellule de 5 996 m² avec une hauteur de stockage de 16,50mètres et une zone de réception avec une hauteur de stockage de 9,50 mètres. Cette nouvelle cellule amènerait le volume global de stockage à 192 583m².

L'accroissement de l'activité va engendrer une faible augmentation du personnel et une faible augmentation des livraisons/expéditions.

Le projet d'extension de l'entrepôt prévu par VYGON n'entraînera pas une augmentation supplémentaire importante de la ressource en eau.

La nature des activités de l'établissement n'a aucun impact sur la qualité de l'air, les activités principales étant de la manipulation et l'entreposage de produits finis conditionnés et palettisés sous film plastique. La seule pollution atmosphérique chronique sera induite par le trafic des différents véhicules assurant l'approvisionnement de l'entrepôt et les livraisons. Le trafic des poids lourds est actuellement de l'ordre de 20 à 25 rotations par jour en moyenne annuelle. Il sera de l'ordre de 40 à 50 rotations par jour en moyenne annuelle.

Le trafic de véhicules légers est de l'ordre de 40 rotations par jour. Il sera à terme d'environ 80 rotations par jour.

maintenant !

Le projet d'agrandissement n'aura aucun impact sur les sols et sous sol et l'impact sur les déchets sera de :

- + 30% pour les déchets de palettes
- + 30 % pour les déchets d'emballage en mélange
- +5% de déchets type « ordures ménagères ».

Le transport et l'élimination des déchets se feront conformément aux différentes réglementations en vigueur.

L'agrandissement n'aura qu'un impact négligeable sur les nuisances sonores.

Par courrier en date du 4 mai 2009, la préfecture de l'Oise a transmis à la Ville de Creil :

- L'arrêté préfectoral en date du 4 mai 2009 soumettant à enquête publique la demande présentée par la société VYGON en vue d'obtenir l'autorisation d'augmenter les activités du site de Verneuil en Halatte,
- Le dossier se rapportant à l'affaire qui peut être consulté en mairie par toute personne intéressée.

L'enquête publique aura lieu du 15 juin 2009 au 15 juillet 2009. Monsieur Roger SCHWARTZ est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique.

Le conseil municipal doit émettre son avis sur le projet d'agrandissement de l'entrepôt de stockage, formulé par la société VYGON, au plus tard dans les 15 jours suivant la date de clôture de l'enquête, soit au plus tard le 30 juillet 2009.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu l'arrêté de monsieur le préfet de l'Oise en date du 4 mai 2009

Vu le dossier de l'étude de l'impact du projet de la société VYGON,

Vu l'avis de la commission « développement économique et urbanisme » en date du 5 juin 2009,

Considérant que l'impact du projet sur l'environnement sera négligeable

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité:

Article unique :

de donner un avis favorable au projet d'agrandissement de l'entrepôt de stockage de l'établissement exploité par la société VYGON sise à Verneuil en Halatte.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 23.06.09

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 23.06.09

Pour extrait certifié conforme :

Le Directeur général des services certifie
en application de l'article L2131-1 du CGCT que le
présent acte a été rendu exécutoire :

Le :

24 JUIN 2009

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Philippe RALUY

Philippe RALUY



LA VILLE

Creil

PICARDIE

www.mairie-creil.fr